

## La cadre de fonctionnement du pôle VAE

L'accompagnateur induit le moins possible sur le contenu produit par le candidat :

- Il favorise un travail de mémoire sur son parcours professionnel
- Il accompagne le candidat dans un travail d'auteur de son livret
- Il s'inscrit dans une co-identification des acquis
- Il n'émet aucun jugement de valeur
- Il aide le candidat à préciser et organiser sa pensée et ses écrits
- Il incite le candidat à mettre en évidence ses compétences acquises au regard du référentiel lié au diplôme
- Il prépare le candidat à la présentation orale de son livret 2 devant le jury

Une démarche d'accompagnement VAE est proposée pour l'obtention des diplômes d'Etat :

### De niveau 3

AES - AS - AP

### De niveau 4

ME - TISF

### De niveau 6 grade licence

ASS - ES - EJE - ETS - CESF

### De niveau 6

CAFERUIS - DEMF

### De niveau 7

DEIS - CAFDES

## Textes officiels

### SITE VAE EN FRANCHE-COMTÉ

EMFOR : [www.emfor-bfc.org](http://www.emfor-bfc.org)

DRDJSCS : [www.bourgogne-franche-comte.drdjscs.gouv.fr](http://www.bourgogne-franche-comte.drdjscs.gouv.fr)

Académie de Besançon : [www.ac-besancon.fr](http://www.ac-besancon.fr)

## Se renseigner

Vous avez besoin d'informations concernant la VAE

### Contactez le pôle VAE

Responsable - Lydia DOLE

[lydia.dole@irts-fc.fr](mailto:lydia.dole@irts-fc.fr)

Secrétariat

[fabrice.bouteiller@irts-fc.fr](mailto:fabrice.bouteiller@irts-fc.fr)

03 81 41 67 56

## Venez nous rencontrer

Pour découvrir les métiers de l'intervention sociale, l'IRTS de Franche-Comté organise des réunions mensuelles d'information collective, une journée portes ouvertes et participe aux forums d'information régionaux, venez nous rencontrer.

Consultez les dates sur notre site [WWW.irts-fc.fr](http://www.irts-fc.fr)



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :  
Actions de formation  
Bilans de compétences  
Actions permettant de valider les acquis de l'expérience

L'IRTS de Franche-Comté est membre  
du réseau UNAFORIS

**UNAFORIS**

Union Nationale des Acteurs de Formation  
et de Recherche en Intervention Sociale

Plateforme UNAFORIS  
Bourgogne - Franche-Comté

06/10/2023

RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTE

# VAE

## Validation des Acquis de l'Expérience

Pôle d'accompagnement VAE aux métiers de l'intervention sociale

IRTS  
FRANCHE-COMTE

IRTS de Franche-Comté  
1 rue Alfred de Vigny - Besançon

## La VAE : Un autre parcours pour accéder à la qualification

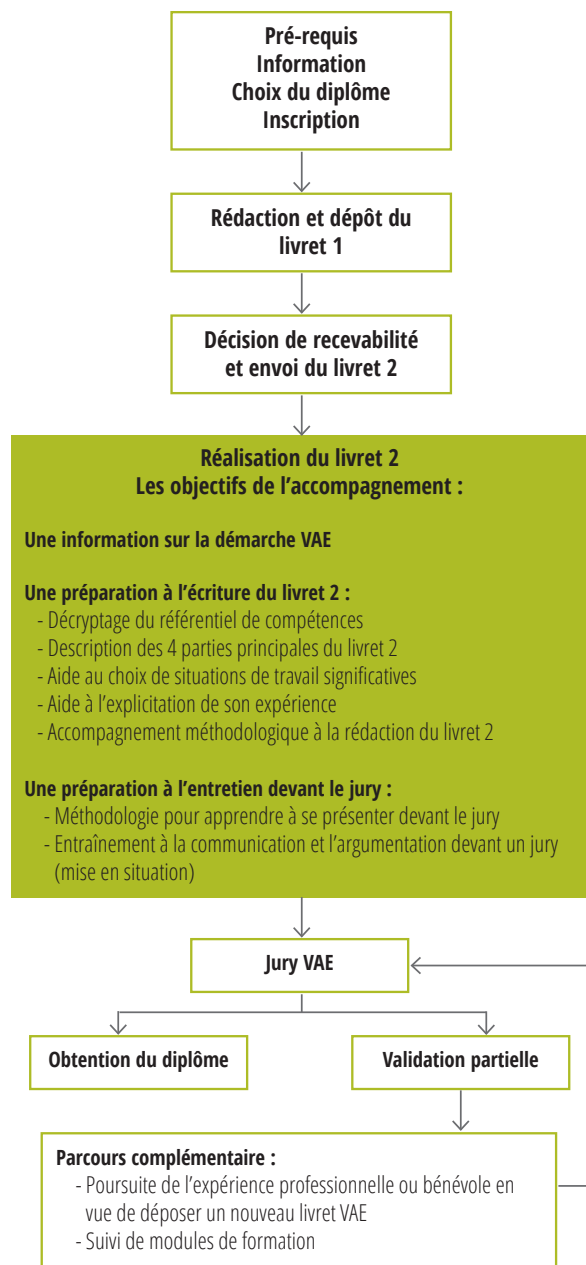
La loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002 a instauré un nouveau mode d'accès à la qualification, au certificat ou au diplôme. Toute personne engagée dans la vie active et qui dispose d'une expérience continue, discontinue ou bénévole d'au moins 1 an (décret de juillet / Loi Travail), en rapport direct avec un diplôme, un titre ou un certificat professionnel peut faire valider les acquis de son expérience, en vue de l'acquisition du diplôme, du titre ou du certificat professionnel. La validation des acquis est une démarche individuelle qui produit les mêmes effets que les autres modes de contrôle des connaissances et des aptitudes :

- Dans le secteur sanitaire et social, tous les certificats, titres ou diplômes sont potentiellement accessibles par la VAE. Le candidat à la VAE peut trouver l'information nécessaire à sa démarche, et spécifique au diplôme visé, auprès des services du ministère dont dépend le diplôme ou auprès des « Points Relais Conseil » VAE, qui ont pour mission d'informer les candidats sur le dispositif VAE et de les orienter vers l'organisme valideur en fonction de la certification choisie.

La démarche du candidat peut être prise en charge selon 3 modalités pour un parcours de 24 heures maximum:

- Soit une démarche individuelle, à la charge du candidat, hors du temps de travail
- Soit avec l'aide d'un dispositif comme par exemple : CPF, Transition Pro, OPCO...
- Soit le recours au plan de développement des compétences, en concertation avec l'employeur

## Déroulement d'une VAE



## Le pôle VAE de l'IRTS de Franche-Comté

Le pôle VAE est composé de :

- 1 responsable
- 4 accompagnateurs (trices) VAE
- 1 secrétaire

Les entretiens ont généralement lieu dans la plage horaire 8h00 - 18h00 du lundi au vendredi. Certains peuvent être envisagés en distanciel (nous contacter pour plus de précisions)

- Le pôle VAE collabore et mutualise avec l'IRTESS de Bourgogne.

- L'IRTS de Franche-Comté fait partie du réseau UNAFORIS. Il a participé, dans le cadre de la commission nationale VAE, à l'élaboration de la Charte Nationale de l'Accompagnement VAE au sein des instituts adhérents. Cette charte définit les valeurs, les principes de l'accompagnement et formalise le rôle et la posture de l'accompagnateur.